

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00294**

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT), ADOPTION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 29 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 112

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 116

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT,

RECUEIL EN PREFECTURE  
Le 16 octobre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 02-042-24423770-20201005-0202002940

DATE D'APPÊCHAGE : 16 octobre 2020

Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN

**Pouvoirs :**

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Catherine CHAPARD, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020**

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT), ADOPTION**

Dans sa séance du 17 juillet 2020, le Conseil Métropolitain a procédé à l'installation de la CLECT pour le mandat 2020-2026 et décidé de sa composition à raison d'un représentant par commune-membre ainsi qu'un représentant suppléant.

Pour rappel, le rôle de cette Commission est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence et de produire un rapport qui est ensuite soumis à l'approbation des communes-membres. La Commission ne disposant que d'un pouvoir de proposition, ce sont ensuite les conseils municipaux qui sont invités à délibérer à la majorité qualifiée des transferts de charges à retenir de l'attribution de compensation de taxe professionnelle.

Chaque conseiller municipal, représentant de sa commune, est ainsi appelé à se prononcer sur ce rapport lors des réunions de la CLECT.

Certaines modalités de fonctionnement de la CLECT sont fixées par les deuxième et troisième alinéas du IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts :

- le président de la CLECT est chargé de la convocation de la Commission, de la détermination de l'ordre du jour et de la présidence des séances ; Le vice-président le remplace en cas d'absence ou d'empêchement,
- la commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission, à des experts.

Au-delà de ces modalités réglementaires, le fonctionnement de la CLECT s'organise librement.

A cet effet, il est possible de créer un règlement intérieur pouvant fixer les modalités de vote (quorum, majorité, bulletin secret, etc.) et les règles de fonctionnement (transmission préalable des pièces nécessaires au vote) au sein de la CLECT.

Afin d'organiser le fonctionnement de la CLECT installée par Saint-Etienne Métropole, il est proposé d'adopter un règlement intérieur à la Commission, applicable sur le mandat 2020-2026. Ce projet de règlement est présenté en pièce jointe à la présente délibération.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, adopte le règlement intérieur de la Commission locale d'évaluation des charges transférées pour le mandat 2020-2026.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU